

N° INSEE : 32411	MAIRIE DE SANSAN	Exercice 2026
------------------	------------------	---------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
N° 2026-06-02**

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
 Reçu en préfecture le 08/06/2026
 Publié le 08/06/2026
 ID : 032-213204118-20260605-D_20260602-DE

Date de convocation : 1 ^{er} juin 2026	VOTES
Nombre de membres en exercice : 11	Pour : 10
Nombre de membres présents : 9	Contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 10	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin, à dix-huit heures, le conseil municipal de SANSAN, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de : M. SONILHAC Jacques, Maire.

Présents : ADDA Patrick, ADREY Nathalie, CLEMENTE Stéphanie, DE LEEUW Pascale, DUPUY Jérôme, ETIENNE Loïc, FLOURETTE Jean-Marc, KOTARBA Aurélie, SONILHAC Jacques
 Formant la majorité des membres en exercice

Procuration : Agathe ROY a donné procuration à Nathalie ADREY

Excusés : ROY Agathe, SABATHIER Romain

Secrétaire de séance élue : Nathalie ADREY

Objet : Révision des tarifs de location de la salle des fêtes

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition de réviser les tarifs de location de la salle des fêtes pour les actualiser.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, et après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des présents, de fixer les tarifs comme suit :

	1 jour de location	2 jours de location	Caution
Particulier de Sansan	50 €	100 €	500 €
Particulier extérieur à Sansan	200 €	300 €	500 €
Association de Sansan	50 €	100 €	
Association extérieure à Sansan	100 €	200 €	500 €
Utilisation bi hebdomadaire par une association de la commune (participation aux fluides)	140 € / an		
Utilisation hebdomadaire par une association extérieure à Sansan	140 € / an		

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdit ;
 Pour extrait certifié conforme

Le Maire, SONILHAC Jacques

